LA BRAISE ROYALE

Annonce n° 10078
Type Constitution de société
Parution web 24/11/2026
Parution print 24/11/2026

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 11/11/2026, il a été constitué une SAS dénommée : LA BRAISE ROYALE

Siège social : 27 rue meringni 97625 KANI KÉLI

Capital : 100 €

Objet social : Exploitation d'un établissement de restauration traditionnelle et de restauration rapide ; préparation, cuisson et commercialisation de repas complets, plats du jour, plats cuisinés, spécialités locales, grillades, burgers, tacos, sandwichs, snacks, accompagnements et desserts ; vente destinée à la consommation sur place, à emporter ou par livraison ; vente de boissons non alcoolisées ; et, plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Président : M HAMZA IRFANE demeurant 27 rue meringni 97625 KANI KÉLI élu pour une durée illimitée Directeur Général : M BOINAMANI IBRAHIM demeurant 44 avenue du president jaques chirac 97640 SADA Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque action donne droit à une voix. Le Président convoque les associés au moins huit jours à l'avance, sauf délai plus court accepté par tous. Les décisions collectives peuvent être prises en assemblée, par consultation écrite ou par acte signé par tous les associés. Clauses d'agrément : Toute cession ou transmission d'actions, y compris entre associés, au conjoint, à un ascendant, à un descendant ou à un tiers, est soumise à l'agrément préalable des associés représentant plus de 50 % de la totalité des droits de vote. La demande d'agrément est notifiée au Président par écrit et précise l'identité du bénéficiaire, le nombre d'actions concernées, le prix et les conditions de la cession. La décision est notifiée au cédant dans un délai de trois mois. À défaut de réponse dans ce délai, l'agrément est réputé acquis. Toute cession réalisée en violation du présent article est nulle.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de MAMOUDZOU.

Annonce publiée sur AJL976.yt. Directeur de la publication : Bruno MATTEI, directeur de publication du Journal De Mayotte.